

# PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE

## LA CGT FINANCES DIT NON À



# ALAN

## ❖ PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE À BERCY :

Le ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique a fait le choix inacceptable d'écarter la mutuelle historique des agents, la MGEFI, pour lui préférer... une start-up ! Et pas n'importe laquelle : ALAN, entreprise privée à but lucratif, choisie unilatéralement pour assurer la couverture santé de plus de 134 000 agents actifs, 84 000 ayants droit et 156 000 retraités.

## LA CGT FINANCES S'OPPOSE FERMEMENT À CE CHOIX.

Ce n'est pas un simple changement de prestataire. C'est un nouveau coup de boutoir contre la logique de solidarité, contre l'économie sociale et solidaire non-lucrative, contre la maîtrise publique de notre système de santé. C'est un choix idéologique, un choix politique, au service du capital et de la « start-up nation » voulue par Emmanuel Macron. C'est une stratégie délibérée dite "cheval de troie" pour faire rentrer l'assurantiel dans la protection sociale des fonctionnaires, prendre le contrôle sur des dizaines de milliards d'euros qui échappent encore aujourd'hui à leur appétit de profits immédiats.

## ALAN, C'EST QUOI ?

- > Une start-up sans point d'accueil physique pour les agents.
- > Une entreprise déficitaire depuis sa création en 2016 mettant en doute sa solvabilité et donc sa viabilité sur le moyen terme.
- > Un outil de spéculation entre les mains de fonds d'investissements étrangers.
- > Une gestion des données délocalisée, notamment en Tunisie, en contradiction avec les exigences de sécurité et de confidentialité.
- > Un recours massif à l'intelligence artificielle pour traiter les dossiers, au détriment de l'humain et de la qualité de service.
- > Un management déshumanisé où "la négociation salariale est proscrite", (selon son propre chargé de recrutement).

## MAIS ENCORE,

Une entreprise encore déficitaire :

- > ALAN a enregistré une perte nette comptable de 54 millions d'euros en 2024 (déjà 59 millions d'euros en 2023 et 72 millions en 2022).
- > Ces pertes s'expliquent par des investissements importants pour soutenir la croissance, notamment technologique.
- > ALAN viserait l'équilibre financier en France d'ici fin 2025 et une rentabilité globale en 2026. On comprend vite que l'arrivée de 350 000 agents des finances actifs et retraités dont 85 000 captifs par l'adhésion de groupe obligatoire serait une aubaine avec la complicité de Bercy.

Une gouvernance sous capitaux étrangers

- > Depuis sa création, ALAN a levé plus de 440 millions d'euros.
- > Parmi les investisseurs : Temasek (fonds souverain singapourien), Ontario Teachers' Pension Plan (Canada), et d'autres fonds d'investissement internationaux.
- > Cette composition de l'actionariat soulève des questions légitimes sur l'indépendance de la gouvernance et sur la soumission aux intérêts des stratégies capitalistes.



# LA MOBILISATION EST NÉCESSAIRE !

## **La CGT Finances refuse qu'un tel opérateur soit chargé de la protection sociale complémentaire des agents du ministère qu'ils soient actifs, ayant-droits ou retraités.**

Nous ne voulons pas d'une santé pilotée par les algorithmes, par des actionnaires, par des logiques de marché. Nous défendons une protection sociale mutualiste, solidaire, non lucrative, au service de la réponse aux besoins des agents et de leurs familles.

Nous ne voulons pas que nos données concernant nos remboursements médicaux soient au main d'une entreprise à but très lucratif et attirent les convoitises d'industries privées, soucieuses de développer de nouveaux marchés.

En choisissant ALAN, Bercy s'affranchit non seulement des termes de l'accord ministériel sur la PSC (qui impose des critères

sociaux et environnementaux), mais sacrifie aussi les engagements de service public sur l'autel de la rentabilité si chère aux intérêts des marchés financiers et leurs affidés, si bien représentés en France par la Macronie.

## **Notre histoire mutualiste à Bercy s'effondre !**

En choisissant cet opérateur assurantiel, c'est tout un pan de notre histoire mutualiste à Bercy qui s'effondre. Et c'est une attaque sans précédent sur la conception française d'une sécurité sociale solidaire. Opérateur financiarisé qui, pour la CGT, ne garantit ni la modération des cotisations, ni les prestations dans la durée, ni la prévention, ni l'accompagnement social, ni la réponse aux besoins en protection sociale complémentaire des agents qu'ils soient adhérents à titre obligatoire ou facultatif.

## **La CGT Finances et son Union Fédérale des Retraités exige l'abandon de ce choix.**

Nous refusons de brader notre santé pour alimenter les marchés financiers et leurs actionnaires.

***Contre ALAN, pour une protection sociale réellement solidaire : la mobilisation est nécessaire !  
Actifs et retraités, toutes et tous dans l'action en commençant par le 5 JUIN 2025 !***

## **Comment ça marche ?**

Pour la PSC, santé et prévoyance, il y a eu un appel d'offre et un marché public pour l'ensemble du Ministère des Finances. Malgré l'existence d'une commission paritaire de pilotage et de suivi (CPPS) de l'accord, seul l'acheteur, donc le ministère, choisit l'attributaire du marché public.

La CGT a fait le choix de signer l'accord ministériel en 2024 qui améliore celui signé au niveau de la fonction publique d'Etat. Cet accord a été voté par l'ensemble des autres organisations syndicales et le Ministère. C'est sur cette base que va se battre la CGT Finances pour mettre Bercy devant ses responsabilités et respecter le texte que le ministère a lui-même signé, et donc rejeter l'assureur ALAN qui ne peut répondre notamment aux critères suivants portés et défendus par la CGT dans le cadre des préparations et discussions sur l'accord ministériel.